Reçu en préfecture le 22/12/2021

Affiché le 10: 074-247400112-20211221-D 2021 131-DE

2021-131 FINANCES/ DECISION MODIFICATIVE N°2 - EXERCICE 2021 BUDGET ZONE DES VOISINS



République Française

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 21 DECEMBRE 2021

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 15 décembre 2021, s'est réuni dans la salle socio-culturelle du nouveau gymnase intercommunal - 130, avenue des Ebeaux - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de Mme Sylvie MERMILLOD, 1ère vice-présidente

Etaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

M. Jean-Pierre CAUQUOZ, Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS

Commune d'Andilly M. Vincent HUMBERT

Commune de Cernex M. Vincent TISSOT

Commune de Copponex M. Julian MARTINEZ

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Cédric DECHOSAL, M. Claude ANTONIELLO *procuration*, Mme Sonia EICHLER, Mme Chrystel BUFFARD *procuration*, M. Jean PALLUD, Mme Valérie PERAY *procuration*, M. Daniel BOUCHET

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

Commune du Sappey M. Pierre GAL

Commune de Villy le Bouveret M. Jean-Marie TERRASSON (Suppléant)

Commune de Menthonnex en Bornes M. Guy DEMOLIS procuration, Mme Nathalie HENRY

Commune de Saint-Blaise Mme Christine MEGEVAND

Commune de Villy le Pelloux Mme Charlotte BOETTNER

Quorum: nombre total de délégués en exercice 28; présents ou représentés : 23 Absents : 5

Secrétaire de séance : Mme Catherine SGRAZZUTTI

Date d'affichage: 7 2 DEC. 2021

OBJET: DECISION MODIFICATIVE N° 2 - EXERCICE 2021 - BUDGET ZONE DES VOISINS

DECISION MODIFICATIVE N° 2 - EXERCICE 2021 BUDGET ZONE DES VOISINS

La présente décision modificative est nécessaire pour ajuster les crédits de la Zone des Voisins. En effet, la comptabilité spécifique des zones d'activités demande un déstockage des crédits correspondant aux terrains à vendre en début d'année, puis une remise en stock du montant de ces mêmes terrains en fin d'année budgétaire.

Suite à une coquille sur une précédente délibération, le budget annexe de la zone des voisins est modifié comme suit :

• Section de fonctionnement

En dépenses

: ajout de 45 445,12 € au compte 7133/042

- En dépenses

: réduction de 45 445,03 € au compte 6045

En recettes

: ajout de 0,09 € au compte 002 (reprise du résultat cumulé).

Section investissement :

En recettes

: ajout de 45 445,12 € au compte 335/040

En dépenses

: ajout de 45 445,12 € au compte 001

Cette délibération annule et remplace la délibération précédente.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- → DECIDE de procéder aux modifications de crédits sur le budget Zone des Voisins comme ci-dessus définies :
 - Section de fonctionnement
 - Ajout de 45 456 € au compte 7133/042
 - Réduction de 45 456 € au compte 6045
 - Section investissement :
 - Ajout de 45 456 € au compte 335-040
 - Réduction de 45 456 € au compte 1641

Acte certifié exécutoire le : Le Président

Xavier BRAND

